

PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale
de la prévention des risques*

Décision du 10 novembre 2017 relative à la nomination de membres de l'instance d'évaluation de l'équilibre économique de la filière des véhicules hors d'usage prévue à l'article R.543-157-1 du code de l'environnement

NOR : TREP1730712S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 10 novembre 2017, sont nommés membres de l'instance d'évaluation de l'équilibre économique de la filière des véhicules hors d'usage :

1° Au titre des représentants de l'État

M. Léonard BRUDIEU (ministère chargé de l'environnement), titulaire, en remplacement de Mme Caroline HENRY.

M. Maxence TERNOY (ministère chargé de l'environnement), suppléant, en remplacement de Mme Marie-Cécile DEGRYSE.

M. Robert DJELLAL (ministère chargé de l'industrie), suppléant, en remplacement de M. François VILLEREZ.

2° Au titre des centres VHU agréés

Mme Noémie LAURENT (Fédération professionnelle des entreprises du recyclage), titulaire, en remplacement de Mme Tess POZZI.